



8 POINTS DE DEVELOPPEMENT DES ECHECS DANS LA MIXITE EN GRAND-EST

1. Convention de partenariat

Pour un club ou un comité départemental avec la LEGE : un document à compléter et signer pour un engagement réciproque. Le lien: [Microsoft Word - Convention-mixite-LEGE-2 \(1\) \(ligueechecsgrandest.fr\)](#)

2. Communiquer

Vous souhaitez communiquer sur les bienfaits du jeu des échecs et vous téléchargez le fichier 10 bonnes raisons de jouer aux échecs et le présenter dans les animations externes au club.

3. Primo licences

Une joueuse Sénior, junior ou cadette rejoint votre club pour la première fois, la Ligue peut verser jusqu'à 50% de la cotisation club (mais limité à 25 euros) pour 10 nouvelles joueuses dans chaque département.

Une joueuse qui prenait une licence B et qui la transforme en A peut prétendre à l'aide de 25 euros ; aide limitée à 10 joueurs par département.

Formulaire de demande sur le site de la Lege. [Microsoft Word - Demande-daides-pour-la-mixite-2 \(2\) \(ligueechecsgrandest.fr\)](#)

4. Couples adhérents

Vous avez des couples mixtes H/F qui s'inscrivent en même temps pour la première fois au club ? La Ligue peut verser jusqu'à 50 % de la cotisation club (limité à 25 euros) pour 10 nouveaux couples dans toute la Ligue. Formulaire de demande sur le site de la Lege : [Microsoft Word - Demande-daides-pour-la-mixite-2 \(2\) \(ligueechecsgrandest.fr\)](#)

5. Adhésions mère-enfant

Si une mère et son enfant s'inscrivent au club en même temps une aide de Ligue est prévue à hauteur de 50% de la cotisation club (limité à 25 euros et 10 par département). Formulaire de demande sur le site de la Lege :

[Microsoft Word - Demande-daides-pour-la-mixite-2 \(2\)](#)
 [\(liguechecsgrandest.fr\)](http://liguechecsgrandest.fr)

6. Bénévoles dans le bureau du Club, du Comité départemental ou de la Ligue

Vous avez des licenciées qui prennent des responsabilités administratives dans votre structure, la Ligue prend en charge la Licence A de ces personnes si vous remplissez la convention et le formulaire disponible sur le site. [Microsoft Word - Demande-daides-pour-la-mixite-2 \(2\)](#)

[\(liguechecsgrandest.fr\)](http://liguechecsgrandest.fr)

Attention la parité devra être respectée dans la composition du bureau pour prétendre à l'aide.

7. Formation des joueuses

Vous avez des joueuses qui s'inscrivent à un stage de formation organisé dans la Ligue ? La ligue prend en charge l'inscription au stage sous condition de signer la convention et remplir le formulaire de demande d'aides. [Microsoft Word - Demande-daides-pour-la-mixite-2 \(2\)](#)

[\(liguechecsgrandest.fr\)](http://liguechecsgrandest.fr)

8. Formatrices

Vous organisez un stage mixte de formation dans la Ligue ? Prise en charge des frais de la formatrice adhérente à un club du Grand-Est (maximum de 100 euros par jour et maximum et un stage par département). Vous signez la convention de partenariat avec la Ligue et remplissez le formulaire de demande d'aide présent sur le site de la LEGE. Voici le lien :

[Microsoft Word - Demande-daides-pour-la-mixite-2 \(2\)](#) [\(liguechecsgrandest.fr\)](http://liguechecsgrandest.fr)